Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Programmation 2005 - Service des Publics - Demandes de subventions

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Comme chaque année, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie propose une programmation en direction du jeune public, en particulier du public scolaire.

Pour 2005, en section beaux-arts, cette programmation (visites animations, ateliers, publications) prendra appui à la fois sur les collections permanentes et sur les trois expositions temporaires «Générosités: Donations Jacqueline Besson, Maria-Catherine Boutterin», «Le Renault de Doisneau» et «Une fraternité dans l'histoire: les artistes et la franc-maçonnerie aux XVIIIème et XIXème siècles». Le budget prévisionnel en dépenses de ces actions se monte à 20 000 €, dont 15 000 € seraient financés par la Ville et 5 000 € pourraient être subventionnés par la DRAC Franche-Comté.

En section archéologie, le programme d'activités comprend la mise en place et l'animation d'ateliers sur les collections permanentes, la poursuite des publications avec cette année un livret-jeu sur «La maison gallo-romaine», ainsi qu'un dossier pédagogique sur les collections égyptiennes. Le coût total de ces actions s'élève à 11 000 €. Le financement pourrait être pris en charge pour 6 000 € par la Ville et 5 000 € par la DRAC Franche-Comté.

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter ce projet de programmation et son financement,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de la DRAC Franche-Comté,
- autoriser M. le Maire à inscrire en recettes à réception des notifications attributives les subventions de l'Etat, par décision modificative au budget de l'exercice courant sur l'imputation 74/322/74718.52000 et à les réaffecter en dépenses sur l'imputation 011/322/6068.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 mai 2005.